

des Princes &c. Mars 1764. 185

» numero 45 , & qu'en conséquence, il devoit
» être expulsé de la Chambac : » Ce jour même l'Orateur des Communes eut ordre d'envoyer à *Aylesbury* une Lettre circulaire pour qu'on y procédât a l'élection d'un nouveau Représentant, & en même-tems l'on expédia un Courier au Sr. Wilkes, que nous avons dit le mois passé s'être retiré à Paris, avec copie de l'Arrêté de la Chambre des Communes. Un acte de proscription suivra cet Arrêté vraisemblablement, s'il ne reparoit point à un jour qu'on lui a indiqué depuis. Il a bien fait annoncer sa comparution aux trois procès entamés contre lui, dont l'un pour la publication du *Nord - Breton N. 45*, l'autre pour la réimpression du même *Numero*, & le troisième pour l'*Essai sur la Femme* ; mais ces trois Pièces doivent avoir été jugées dès la fin de Février, tems auquel le jugement en a été remis. L'Auteur ne l'aura pas appris, s'il est vrai, comme le donnent des Lettres de Paris, que sa blessure l'y a mis aux portes de la mort, vers le milieu du même mois.

Quoi qu'il en soit, il fut déclaré le 24. Janvier, dans la Chambre des Pairs, où l'on reprit l'affaire concernant l'*Essai sur la Femme* & la *Paraphrase du Veni Creator*, que « Jean Wilkes étoit notoirement l'Auteur & l'Editeur de ces Ecrits » Conséquemment on y arrêta qu'il seroit mis à la garde de l'Huissier à baguette noire ; & des Commissaires furent nommés pour faire la recherche des punitions qui, en cas pareil, ont été infligées dans le Royaume. Mr. Bacon, riche Négociant de Londres, est élu Membre du Parlement pour *Aylesbury*, à la place de Mr. Wilkes.

Après avoir tant parlé de ce fameux Ecrivain

&c